Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1977)**

Heft 416

PDF erstellt am: **24.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

Domaine public

416

**J.A. 1000 Lausanne 1**
Hebdomadaire romand
No 416 12 août 1977
Quatorzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs

Administration, rédaction :
**1002 Lausanne, case 2612**
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

# *Milliards destination inconnue*

*Les quelques 18 000 caisses de pension suisses ont encaissé en 1975 des cotisations pour un montant total de 6,3 milliards de francs, dont une bonne partie a servi à faire passer à 54 milliards de francs le montant de la fortune nette en fin d'année.*

*A ce rythme, pourtant un peu inférieur aux prévisions, le cap des cent milliards de capital devrait être atteint en 1981-82, et celui des cinq cents milliards vers 2008.*

*Et à l'actif, que peuvent donc inscrire les caisses de pension ? Le mystère n'est pas intégral, mais les chiffres demeurent trop globaux, donc vagues. En fait, le Bureau fédéral de statistique procède à des estimations (qui donnent les montants et pourcentages suivants pour la valeur et la structure des actifs des institutions de prévoyance à fin 1975 [1] — voir tableau en page 2)...*

*Comme on pouvait s'y attendre, la politique de placement des institutions de droit public et de droit privé ne diffère en définitive que sur trois postes du bilan. Les immeubles et terrains, qui constituent traditionnellement (et sauf temps exceptionnels) une valeur de rendement assez constante, représentent un quart des actifs des caisses de pension de droit privé, mais moins du onzième de ceux des grandes institutions des collectivités. De même, ces dernières détiennent 2,5 fois moins d'obligations et autres bons de caisse que les institutions de droit privé; à ce propos, il convient de rappeler que les meilleurs rendements ont été obtenus ces dernières années par les détenteurs d'obligations électriques, — en clair par les souscripteurs des émissions pour Kaiseraugst, Gösgen et Leibstadt (déjà plus de 400 millions pour ces deux dernières centrales en 1977).*

*Quant aux avoirs auprès de l'employeur, ils sont naturellement beaucoup plus modestes dans le cas des caisses privées, dont le règlement prévoit en général une limite aux engagements dans la maison même; toutefois, en l'état actuel de la « surveillance » des institutions de prévoyance, l'imprudence ou l'escroquerie caractérisée ne se révèle qu'en cas de faillite.*

*C'est que la gestion des immenses fonds consacrés à la prévoyance professionnelle demeure affaire pratiquement confidentielle. Quel membre actif d'une caisse de pension sait où précisément vont ses cotisations ? Comment peut-il empêcher le cas échéant que son épargne — d'ailleurs forcée — aille au financement d'objectifs qu'il désapprouve ? Combien d'employés s'inquiètent-ils de savoir si la sécurité de leur vieillesse ne repose pas aussi sur une cheminée de refroidissement, sur des placement en Afrique australe ou sur des livraisons de matériel de guerre ?*

*Certes, selon une analyse récente de vingt-sept portefeuilles d'investisseurs institutionnels, dont cinq fondations de prévoyance [2], les actions Bührle nominative récemment introduites ne bénéficient pas (encore ?) de la faveur des gros gestionnaires. Ces derniers continuent de leur préférer la SBS, Ciba-Geigy, Nestlé et Sandoz. L'UBS, Alusuisse et Sulzer comptent également parmi leurs favoris; en revanche, le Crédit suisse se trouve beaucoup moins réparti, — pour ne rien dire des bons de participation Hoffroche, pratiquement inatteignables.*

[1] *«La Vie économique»*, avril 1977
[2] *« Schweiz. Handelszeitung »*, 2.6.77 et 30.6.77

● **SUITE ET FIN AU VERSO**

**DANS CE NUMÉRO : Pp. 2 : Une nouvelle de Gilbert Baechtold; pp. 3 : Le point de vue de Gil Stauffer; pp. 4-6 : Dialogue énergétique (le plan de la SSES — Le sens des proportions — Annexes : 1. Les bonnes habitudes, 2. La stratégie solaire suisse); pp. 7 : Le carnet de Jean-louis Cornuz; pp. 8 : Dans les kiosques : Les hauts et les bas.**